

Février 2015



BLANZAC

LIEN COMMUNAL

LES RÉALISATIONS

PAGE 6

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	PAGE 2
NOTRE ÉCOLE	PAGE 3
LE BUDGET	PAGE 4-5
LES PROJETS	PAGE 7
LE JUMELAGE	PAGE 10
ETAT CIVIL	PAGE 11
LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES	PAGE 11
NOS ASSOCIATIONS et La Paroisse Saint Jean XXIII aux sources de la Borne	PAGE 12 - 13
LA JOURNÉE DES AINÉS	PAGE 14
LA COMMÉMORATION, LES PALMES ACADÉMIQUES, LE MÉRITE AGRICOLE	PAGE 15

ZOOM : JEAN BOYER PAGE 8

Villes et Villages
Fleuris

1ÈRE FLEUR POUR
BLANZAC
PAGE 10

LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année 2015, nous avons le plaisir de vous présenter une nouvelle édition du "lien communal" soigneusement préparé et rédigé par la commission élargie "communication et cadre de vie". Merci à ses membres de valoriser le dynamisme de nos associations, de mettre en lumière les différents événements de l'année écoulée et surtout d'informer les habitants sur la vie de leur commune.

Une année 2014 où nos 36 000 communes de France se sont exprimées démocratiquement pour désigner leurs élus locaux.

Ce renouvellement électoral a permis à trois habitants de notre commune de faire leur entrée au conseil municipal, Marie Chabrier, Emilie Mathieu et Roger Guyot. Je peux du reste confirmer avec certitude que ces trois nouveaux élus se sont tout naturellement et parfaitement intégrés à l'équipe en place.

Une équipe municipale qui va devoir faire preuve d'encore plus de solidarité et de détermination au regard des annonces des baisses significatives des dotations de l'État.

Ces décisions vont assurément affecter les budgets

de nos collectivités locales. Pour notre part, nous allons être attentifs à l'évolution de la situation et c'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons décidé d'être encore plus vigilants dans nos dépenses de fonctionnement et de limiter nos projets d'investissement pour l'année 2015.

C'est malgré tout avec la même détermination que nous continuerons à assurer du mieux possible une gestion communale saine et réaliste avec le souci permanent de défense des intérêts de notre collectivité et de ses habitants ainsi que la préservation de la qualité de vie de notre commune. A ce sujet, on ne peut que se réjouir de la prestigieuse récompense obtenue avec le Label Première fleur au Concours Régional des Villes et Villages Fleuris d'Auvergne. Je suis persuadé que chaque Blanzacois est fier de vivre dans l'une des 22 communes labellisées de Haute-Loire, l'une des 119 d'Auvergne et des 4000 de France.

Avec l'assurance de mes sentiments les meilleurs et dévoués.

Jean-Marc BOYER



BULLETIN MUNICIPAL DE BLANZAC

Rédaction, diffusion : Mairie de Blanzac - Tél. 04 71 09 50 62

Conception, composition : **EXCEPTO** 1 rue du 8 mai • 43750 Vals-près-le Puy • Tél. 04 71 09 77 85 • www.excepto.fr

Dépôt légal : à parution. Reproduction interdite. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

LE MOT DU DIRECTEUR

Mardi 2 septembre dernier, les élèves de Blanzac ont retrouvé le chemin de l'école. La bonne humeur était au rendez-vous, mêlée d'une certaine appréhension et d'un peu de nostalgie des vacances passées.

La rentrée est toujours un moment important pour les petits comme pour les grands, surtout lorsqu'on découvre, en plus, un nouvel enseignant.

En effet, Jean-Rémy Bomboy a rejoint cette année l'équipe pédagogique, au côté de Catherine Chaze, enseignante de la classe maternelle. Le reste de l'équipe ne connaît pas de changement : Catherine Besson et Murielle Deslauriers, ATSEM, et Marie-Pierre Jouve, EVS, sont toujours de la partie pour aider les enseignants dans leur tâche. Il faut dire qu'avec 23 élèves dans la classe maternelle et 19 élèves dans la classe élémentaire, l'activité ne manque pas ! Ces effectifs, en légère hausse, sont par ailleurs une excellente nouvelle sur la santé de l'école.

Mais la grande nouveauté de cette année se trouve du côté des nouveaux rythmes scolaires. Les horaires de l'école évoluent pour réduire l'amplitude de la journée de classe, conformément à l'esprit de la réforme. Les cours débutent désormais à 8h30 pour se terminer à 15h30. Ils sont ensuite suivis d'un temps d'activité périscolaire animé par des personnes bien connues des enfants puisqu'il s'agit de Mesdames Besson, Deslauriers et Jouve. Au cours de ces activités les enfants peuvent s'initier à des pratiques variées allant de différents sports à des activités manuelles adaptées à chaque âge, des jeux, des histoires et bien plus encore !

Les projets ne manquent pas non plus en classe puisque le projet fédérateur "Images et tous petits", consistant en trois séances de cinéma annuelles pour les plus jeunes, est reconduit cette année. Les grands, quant à eux, vont pouvoir prouver leur maîtrise des mathématiques dans un concours national de résolution de problèmes et faire vivre le jumelage Blanzac - Roccabruna par une correspondance assidue et fructueuse.

Une année bien remplie en perspective !

Le mot des ATSEM

Depuis la rentrée scolaire, différentes activités périscolaires sont proposées aux enfants de 15h45 à 16h15.

- En septembre, le soleil étant au rendez-vous, nous avons proposé aux enfants des jeux collectifs à l'extérieur tels que le ballon prisonnier, le lancer de palets, le béret, le relais.
- En octobre, les enfants de chaque classe ont réalisé des portraits de famille. Ensuite il ont préparé la fête d'Halloween en réalisant des sacs à bonbons et des mains « pétoches ».
- En novembre, jeux de société, histoires, sudoku, apprentissage d'une danse « Le Madison ».
- En décembre, les petites mains se mettent au travail pour décorer les classes dans l'attente du Père Noël (pliage, guirlandes, mobiles, lettres au Père Noël).

Nous sommes trois adultes pour encadrer ces activités : Cathy, Murielle et Marie-Pierre.

Ces activités périscolaires ne sont pas obligatoires. Les parents peuvent venir chercher leurs enfants dès 15h45 mais nous notons que bon nombre d'enfants participent avec joie et intérêt.



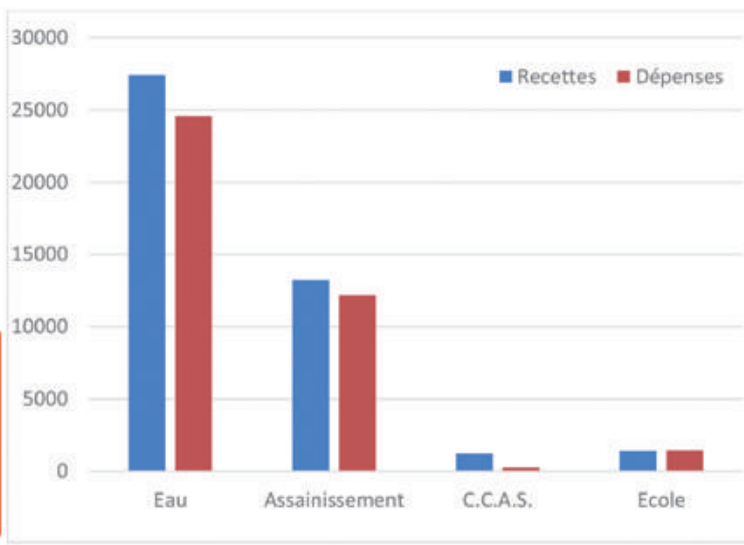
Pour varier ce temps d'activités, notons que l'association LIRE ET FAIRE LIRE interviendra à la rentrée de janvier, le mardi et le jeudi, sur le temps périscolaire, pour lire un album à un maximum de 6 enfants. Les groupes seront définis par les enseignants en fonction des albums et tourneront pour que tous les enfants en profitent.

De plus, plusieurs projets sont en préparation : La Gendarmerie de SAINT PAULIEN interviendra (sécurité routière et permis piéton) ainsi que les pompiers de SAINT PAULIEN. Marie CHABRIER, en collaboration avec Jean-Rémy BOMBOY, prépare une intervention sur "les accidents domestiques : apprendre à porter secours". Émilie MATHIEU se propose également d'intervenir sur le tri sélectif en collaboration avec le SICTOM des Monts du FOREZ.

Ce printemps pourquoi pas une activité jardinage...

Cathy, Murielle et Marie-Pierre

SECTION	FONCTIONNEMENT	
	RECETTES	DEPENSES
COMMUNE	365 391,50	289 671,41
EAU	27 417,30	24 593,67
ASSAINISSEMENT	13 238,14	12 183,06
C.C.A.S.	1 250,00	269,50
ECOLE	1 418,53	1 453,76
TOTAL	408 715,47	328 171,40

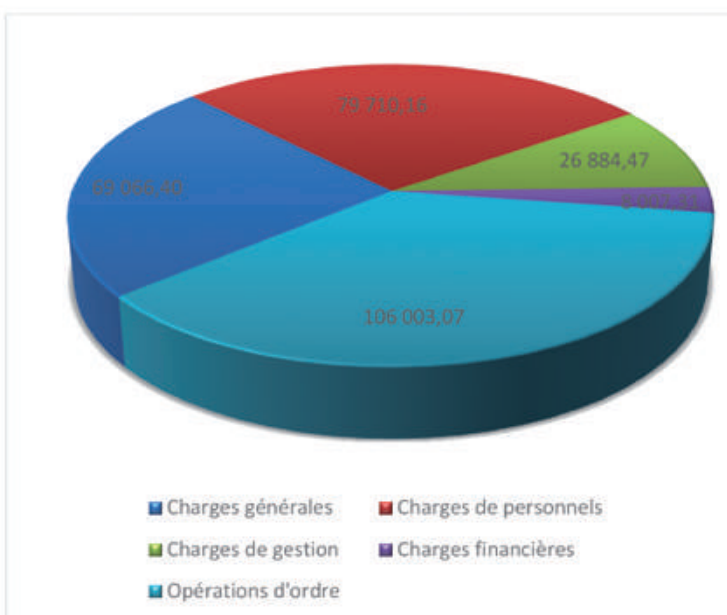
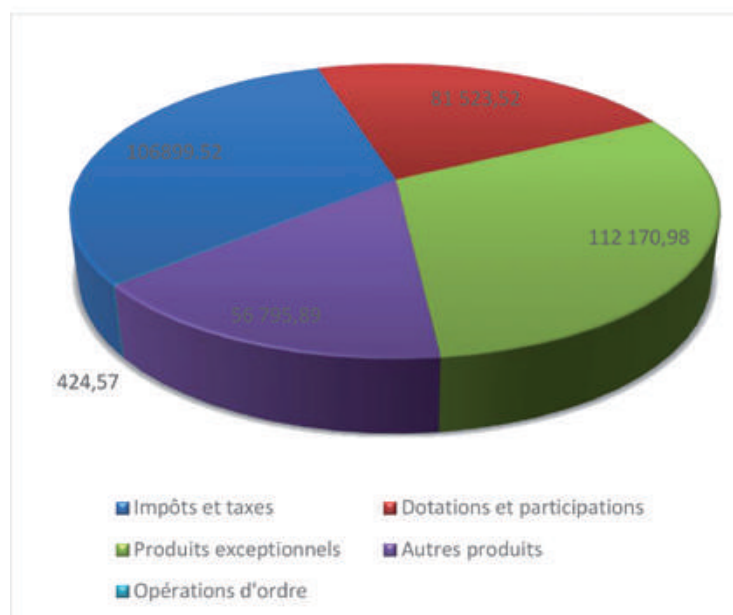


L'augmentation modérée et progressive des tarifs eau-assainissement est le seul moyen pour détendre leurs budgets d'exploitation. Le prix de l'eau reste néanmoins très abordable à Blanzac.

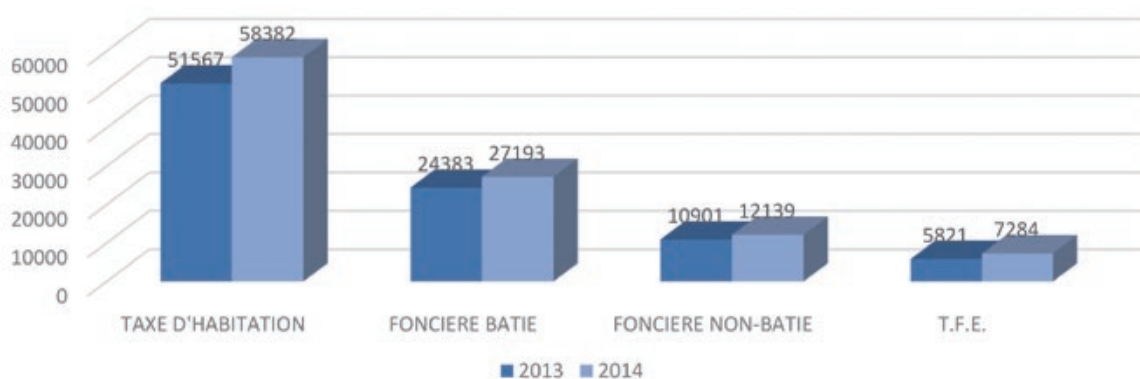
Détail du compte administratif 2013 fonctionnement de la commune

Recettes : 365 391,50 €

Dépenses : 289 671,41 €

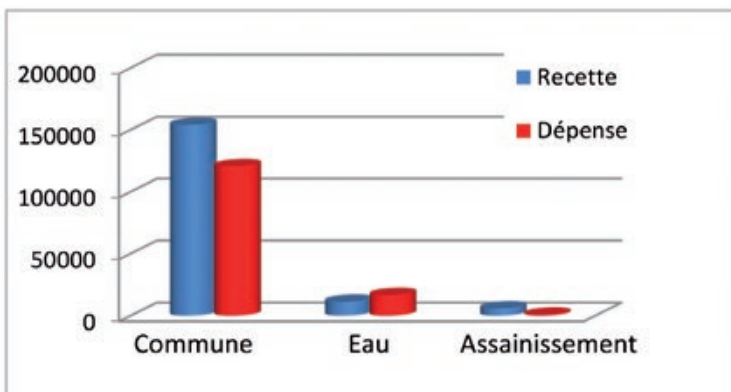


L'équilibre du budget dépend encore beaucoup des dotations de l'état. Celles-ci vont diminuer nettement. Heureusement, les recettes fiscales évoluent plutôt favorablement grâce à l'augmentation modérée de leurs taux Et au dynamisme démographique de la commune.



BUDGET

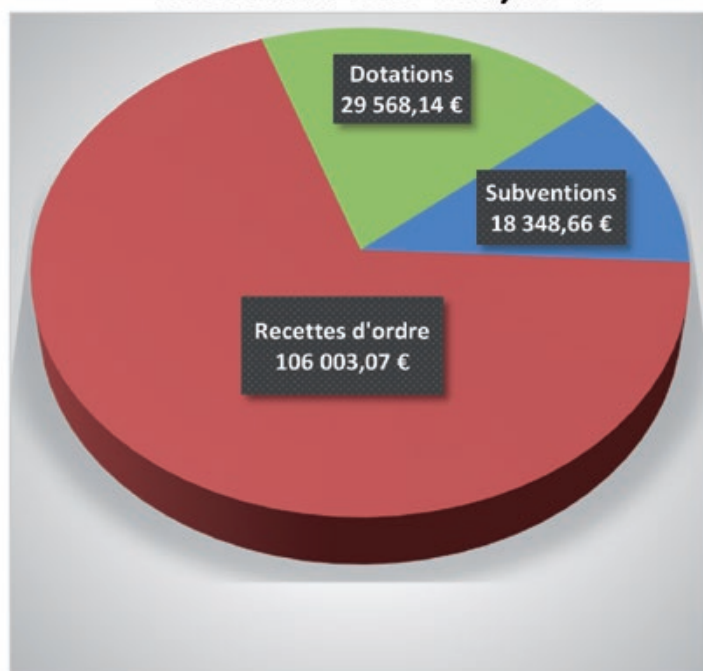
SECTION	INVESTISSEMENT	
	RECETTES	DEPENSES
COMMUNE	153 919,87	120 710,58
EAU	11 283,17	16 597,30
ASSAINISSEMENT	5 885,34	828,51
TOTAL	171 088,38	138 136,39



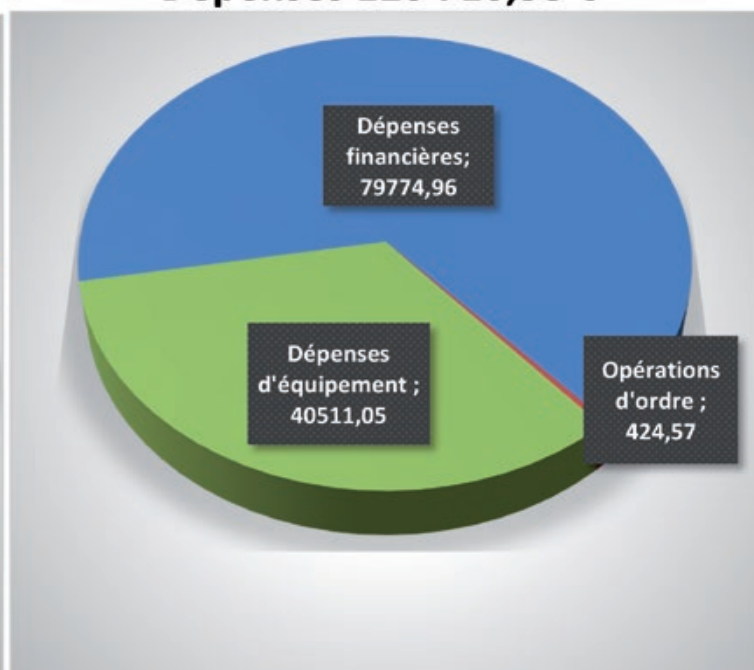
Le principal investissement de l'année est la construction du local technique : il est mieux situé, plus sécurisé et parfaitement fonctionnel.

Détail du compte administratif 2013 investissement de la commune

Recettes : 153 919,87 €



Dépenses 120 710,58 €



BUDGET PREVISIONNEL 2014

COMPARTIMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
COMMUNE	212 137,09€	322 126,73€
EAU	43 055,68€	22 403,28€
ASSAINISSEMENT	12 908,34€	28 248,57€
C.C.A.S.	2 600,00€	
ECOLE	1 800,00€	
TOTAL	272 501,11€	372 778,58 €

LES RÉALISATIONS

L'internet à haut débit

Dernièrement, en mairie, avait lieu une présentation de la technologie Wifimax qui permet des connexions Internet à haut débit grâce à des liaisons hertziennes. Cela nécessite la mise en place de stations d'antennes situées sur des points hauts et des équipements de réception chez les clients finaux.

Lors de cette réunion, Mme Chantal Mercier expliquait le projet du Conseil Général de la Haute-Loire dont l'objectif

est de permettre à tous les habitants un accès à internet à 18 Mégas lors de cette première phase de déploiement.

Une quinzaine de personnes assistait aux explications, parfois un peu techniques, d'un responsable de la société OZONE, fournisseur d'accès Internet.

Le Conseil Régional d'Auvergne et le Conseil Général de la Haute Loire participent largement au financement des installations nécessaires au fonctionnement

de cette nouvelle technique dans le but de couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit, professionnel ou particulier.

J.L.



Construction de trottoirs

En début d'année 2014, soucieuse de la sécurité de ses concitoyens, la municipalité a réalisé une nouvelle tranche dans la réfection des trottoirs. C'est ainsi qu'aux alentours de l'école, les piétons sont satisfaits d'emprunter, en toute sécurité, le trottoir depuis la maison Mosnier jusqu'au chalet de la famille Coudert, sans se déporter sur la chaussée.

Après la mise en place des enrochements en limite de propriété, une couche de matériaux de carrière sert de support au revêtement en béton désactivé.

Le montant des travaux se situe aux alentours de 35 000 € H.T ; travaux financés par le budget communal et aussi par diverses aides.

R.P.

Un défibrillateur installé à la mairie

A l'occasion d'une séance du Conseil Municipal, une réception était organisée pour remercier la Caisse Locale du Crédit agricole de St Paulien de sa participation financière (900€) à l'acquisition d'un défibrillateur.

Le maire Jean-Marc Boyer accueillait les membres du conseil d'administration de la banque, saluant notamment Philippe Bayle du village de Rachat et surtout Raymonde Soulier à l'initiative de ce projet.

Le directeur du bureau Ruessien Lionel Flandin évoquait le rôle du Crédit agricole bien ancré dans le cadre de développement local avec des actions notamment dans le domaine de la prévention de la santé,

un des axes majeur du groupe. Le nouveau président du CA de la caisse locale Pierre Bertrand rappelait les dernières aides apportées aussi au milieu associatif. Installé à la mairie, à côté de l'entrée de la salle du conseil, le défibrillateur portable acquis par la commune est à portée de tous.

En parallèle, la commission "communication et cadre de vie" avait proposé aux blanzacois une formation

dispensée par l'Association "Être et Savoir" dont le Docteur Michel VIALLET (Cardiologue retraité du Centre Hospitalier EMILE ROUX) est le coordonnateur départemental. Il était accompagné de Marie Chabrier, nouvelle élue locale, infirmière et formatrice à l'hôpital Émile Roux. Tous les deux ont animé une séquence de sensibilisation aux gestes qui sauvent et au maniement de l'appareil.

R.P.



LE NOUVEAU GARAGE COMMUNAL

La réception des travaux du nouveau garage communal a eu lieu vendredi 26 septembre en présence du maire Jean Marc Boyer accompagné de quelques élus du conseil municipal, du maître d'œuvre M. Magaud et des responsables des entreprises concernées. Débutés en avril dernier, ces travaux qui couvrent 130 m²,

ont permis de construire un bâtiment communal avec un équipement des plus complets. Après la pose des portes en juillet, l'intérieur du bâtiment devenu opérationnel a été aménagé par l'employé Marc Gibert qui dispose maintenant d'un outil de travail adapté sur le site du complexe sportif. Le montant des travaux s'élève

à 89 051 €^{HT} ; ils sont soutenus à hauteur de 52% par des subventions de l'État. La conduite des travaux confiée au Maître d'œuvre M. Magaud assisté de Michel Courbon de la société Budeco a permis de réaliser cette opération dans le délai de 4 mois grâce à la bonne organisation des entreprises.

R.P.



Réception des travaux en septembre 2014

LES PROJETS 2015

Compte-tenu des restrictions budgétaires, notamment de la baisse annoncée des dotations de l'État aux collectivités pour les trois années à venir, la municipalité ne souhaite pas engager d'importants travaux.

Malgré tout, les travaux de voirie du lotissement des Chomettes devraient être finalisés.

D'autres projets sont à l'étude notamment la révision de la carte communale. Il est également prévu, en sollicitant toutes les bonnes volontés, de procéder à l'entretien du chemin de randonnée qui rallie

Blanzac à Azanières le long du Chalan.

Sont également programmés, pour ce début d'année 2015, des travaux de rénovation de l'appartement situé au dessus de l'école.

Quant à la réhabilitation de l'ancien local communal, le conseil municipal

souhaite prendre le temps de la réflexion.

La municipalité restera vigilante pour l'année 2015 sur la maîtrise des charges de fonctionnement afin de maintenir les budgets à l'équilibre.

R.G.

ZOOM SUR JEAN BOYER SÉNATEUR



“Un agriculteur devenu Sénateur”

Tous les Blanzacois connaissent Jean BOYER : “un agriculteur devenu Sénateur” en 2001.

A cette époque, il est déjà très investi dans la vie politique et économique locale : il est vice-président du Conseil Général, président de la Chambre d’Agriculture et il siège au Conseil Économique et Social.

Ses fonctions lui confèrent une légitimité certaine et une notoriété croissante qui le propulsent à la haute assemblée lors des élections sénatoriales de Septembre 2001. Dès lors, chaque semaine, il partage son temps entre Paris et Blanzac. Il a ainsi parcouru 500 000 km en train soit 12 fois le tour de la Terre. Cependant, il appréciait ces trajets, les contacts chaleureux et les conversations avec les voyageurs. Fidèle à ses convictions, son discours et son action sont toujours dictés par un esprit de tolérance et un souci permanent de rassembler les gens. Centriste par nature, dans le sillon de Jacques Barrot, il prône les valeurs d’humanité et de la famille. Il a mené de nombreux combats politiques avec l’objectif permanent de défendre

la ruralité, son département, ses terres électives.

Ainsi, en 2004, il réussit à faire intégrer le canton de Saint Paulien dans le périmètre des Zones de Revitalisation Rurale ; ce qui permet l’attribution de subventions plus importantes (par exemple pour la maison de retraite).

En Mars 2006, au sein d’une délégation nationale de parlementaires, il intervient à Bruxelles pour plaider la cause des Zones de Montagne et en 2007, il est aussi à l’origine d’un amendement pour doubler les Dotations Globales de Financement sur ces zones.

Durant son mandat, la commune de Blanzac a obtenu 354 450 € de réserves parlementaires ou de subventions exceptionnelles.

En 2010, il préside sous l’arc de triomphe la cérémonie du soldat inconnu : “Un moment fort en émotion par rapport à tous les événements tragiques représentés dans ce symbole national et qui ont marqué notre histoire”.

Très largement réélu en 2011, son assiduité aux séances et son pragmatisme naturel lui permettent d’être désigné : “secrétaire du sénat”.

De nombreuses rencontres impor-

Un parlementaire qui devient sédentaire

J. BOYER honoré de la distinction de Chevalier dans l’ordre de la Légion d’honneur remise par Didier DESCHAMPS

tantes ont émaillé ses treize ans de vie parlementaire : Nous n’en citeront que deux :

En 2004, la remise de la légion d’honneur par Didier Deschamps : le foot est aussi une de ses passions

En 2013, la rencontre avec le pape François, empreinte de solennité et de spiritualité. « Un homme qui m’a parlé du Puy »

Au terme de son mandat, Jean est fier d’avoir servi la nation sans oublier le pays de ses origines, fier d’avoir eu la confiance des électeurs et de ne pas avoir connu l’ingratitude collective. Il est chaleureusement remercié par Gérard LARCHER lors de son départ du palais du Luxembourg.

Homme de parole et d’engagement, Jean Boyer a assumé ses fonctions avec l’intégrité et la loyauté que l’on voudrait voir chez tous les responsables politiques.

Ayant convenu, dès 2011, avec son suppléant : Olivier Cigolotti, une échéance à 3 ans du passage de témoin, il solde ainsi aujourd’hui cette dette d’engagement. En ce début 2015, Jean est un “parlementaire qui devient sédentaire”.

J. L.



Audience de Jean BOYER auprès du Pape François



Jean BOYER et Valéry Giscard d’Estaing

BLANZAC, LAURÉAT AU CONCOURS RÉGIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La cérémonie de présentation du Palmarès 2014 du label "Villes et Villages" Fleuris a eu lieu à Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme) le jeudi 18 décembre.

Les représentants de notre commune ont été très honorés de recevoir ce label 1^{ère} fleur, une distinction qui récompense plusieurs années de travail et de volonté de valoriser et d'améliorer notre cadre de vie.

En ce sens, un grand remerciement doit être adressé à nos deux agents communaux Marc GIBERT et Frédéric BOYER (apprenti - stagiaire) pour la qualité de leur travail ainsi qu'aux membres de la commission "cadre de vie" pour leurs initiatives et la pertinence de leurs choix sans oublier les habitants qui embellissent leurs habitations.

L'engagement de la Commune de BLANZAC dans une démarche d'embellissement du cadre de vie est déjà ancien. Depuis une dizaine d'années, elle s'est vue régulièrement récompensée au Concours Départemental des Villes et Villages fleuris dans la catégorie de moins de 500 habitants. Dans la continuité de ce palmarès, notre Commune a donc été présentée par le Conseil Départemental au Label Villes et Villages Fleuris.

BLANZAC a fait le choix d'offrir à ses habitants un cadre de vie agréable et une qualité de vie préservée. Elle a toujours favorisé le lien social notamment en essayant d'accueillir au mieux et d'impliquer les nouveaux arrivants. Pour cela le développement des lieux de convivialité a toujours été une priorité (création d'une aire de jeux, d'un coin pique nique, installation de bancs dans toute la commune, devant l'école, à l'entrée du lotissement, etc).

Blanzac est désormais fier d'appartenir au cercle très fermé des villes et villages labellisés, seulement 22 communes en Haute-Loire, 119 en Auvergne et un peu plus de 4000 sur 36 000 communes de France. Les panneaux symbolisant les villes et villages fleuris labellisés vont être prochainement apposés aux entrées et sorties de notre village. En attendant c'est un beau cadeau de Noël pour notre commune.

R.P.



Visite du jury.



La fontaine et l'église.



Remise de la 1^{ère} fleur en décembre dernier.



Le duo de jardiniers !





LE JUMELAGE SAINT-PAULIEN BLANZAC ROCCABRUNA



Les maires des 3 communes
à ROCCABRUNA octobre 2014

Cette année a vu aboutir le projet initié en 2012 de jumeler les communes de Saint-Paulien et Blanzac avec Roccabruna en Italie.

De nombreuses manifestations ont été initiées grâce au comité de jumelage qui fonctionne avec des équipes composées d'adhérents de Saint-Paulien et de Blanzac.

On peut noter qu'au niveau du bureau, Blanzac est représentée par la secrétaire de l'association, 2 vice

présidents, un trésorier adjoint. Des habitants de Blanzac sont aussi au conseil d'administration.

La signature du serment de jumelage a finalisé ce jumelage, signature qui s'est faite en deux temps :

le 12 et 13 juillet, les Italiens de Roccabruna sont venus sceller leur union, ce qui a donné lieu aux fêtes du jumelage, Blanzac était pavoisée aux couleurs des drapeaux des 2 nations et de l'Union Européenne.

J. D.



Photo de groupe le jour du départ
de ROCCABRUNA en octobre 2014

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Naissances

- AVON Linaya, Née le 26 janvier 2014
- POUZOLS Louna, Née le 22 juin 2014
- MONTEIL Baptiste, Jules, Florian, Né le 24 juin 2014
- LASHERME SELVEZ Ezio, Né le 18 octobre 2014
- DEBAYLE Naël, Auguste, Né le 29 octobre 2014
- CARRILLO Guilhem, Né le 26 novembre 2014
- FERRAND Albin, Né le 25 décembre 2014



MARIAGES

Mariages

- Ludovic GRATUZE et Kelly MONTELEONE, le 19 juillet 2014

DÉCÈS

Décès

- Georges MARIE, le 17 août 2014
- Juliette NICOLAS Épouse CARTAL, le 10 septembre 2014
- Mathilde VAN WYNSBERGHE, le 7 octobre 2014

LES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES DE 2015



• **Le 25 Janvier** : les élections sénatoriales ne concernent que les "grands électeurs" du département pour élire le remplaçant de Jean BOYER.

Olivier CIGOLLOTI, Président de la Communauté de communes du Pays de Montfaucon, est élu sénateur. Sa suppléante est Sophie COURTINE, Conseillère Générale du Canton de BRIOUDE Sud.

• **Les 22 et 29 Mars** : les élections départementales (anciennement cantonales). Il s'agit de renouveler la totalité des conseils départementaux lors d'un scrutin binominal majoritaire à deux tours. Un binôme composé d'une femme et d'un homme représentera alors le futur canton. Blanzac fait partie des 19 communes constituant le nouveau canton de St-Paulien.

• **En Décembre** : les élections régionales. Nous élirons nos conseillers de la nouvelle région Rhône-Alpes-Auvergne.

NOS ASSOCIATIONS

Collectif Blanzac Animation

• Le samedi 24 mai, le Collectif Blanzac Animation a eu l'excellente initiative de proposer un concert Gospel en l'église Saint-Georges de St Paulien. L'ensemble vocal de Grenoble-Gières "Clap Yo'Hands" (35 chanteurs) dirigé par Michel Véran a présenté un programme de musique religieuse Américaine Gospel et Négro spiritual devant un parterre de 150 spectateurs. Lors de la collation servie à la salle polyvalente de Blanzac sur le chemin du retour, le groupe a repris quelques chants afin de remercier l'équipe du Collectif Blanzac Animation de l'accueil qui leur avait été réservé.

• Samedi 28 juin en veillée, le bourg de Blanzac vibrait au son de sa fête patronale. Le four revit, sa fumée et son odeur alléchante rappellent le bon vieux temps où les villageois s'y rassemblaient. Chaque année, la fête au



Traditionnelle fête patronale 28 juin 2014

village rime avec la date du calendrier de la St Jean Baptiste qui annonce l'arrivée des premières vacances estivales.

Pour cette nouvelle édition, le Collectif Blanzac Animation avait concocté une soirée de convivialité autour d'un repas. Toute la journée, les responsables associatifs affectés à la préparation des mets se sont dépensés sans compter pour accueillir une centaine de convives qui se sont retrouvés à la nuit tombante à la salle polyvalente, météo oblige. Après le diner, les amateurs de danses ont pu se retrouver sur la piste au son de rythmes endiablés. Même si la population n'a pas répondu totalement aux attentes du Collectif, cette soirée génère des moments précieux de bonheur et de solidarité.

• Début Octobre, lors de son assemblée générale, le Collectif Blanzac Animation a décidé à l'unanimité de changer de nom. A présent l'association s'appelle Comité des Fêtes. Son but reste le même : organiser des animations pour rassembler toutes les générations du village autours de moments conviviaux.

Le bureau reste inchangé pour cette nouvelle année à savoir :
COUDERT Gilles : Président
DUMAS Christine : Secrétaire
MATHIEU Émilie : Trésorière.

Pour le moment deux manifestations sont au programme :

- Repas dansant Potée Auvergnate : 21 février 2015
- Fête du village : 27 juin 2015.

E.M.

Le Comité des Fêtes a toujours besoin de bonnes volontés et de nouvelles idées pour continuer à faire vivre notre village. Si vous souhaitez vous investir dans cette association ou simplement apporter vos idées, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, vous trouverez nos coordonnées sur le site internet de la commune de Blanzac.

Association Communale de Chasse Agréée



Repas estival pour les chasseurs 19 juillet 2014

C'est le samedi 19 juillet que l'Association des chasseurs a organisé son traditionnel repas annuel. Les festivités ont commencé par un mot du président Denis Enjolvin, qui a souhaité la bienvenue à tous les participants.

Plusieurs personnes ont été mises à l'honneur en particulier le trésorier Auguste BERTRAND qui a reçu notamment un diplôme pour ses 15 ans de service au sein de l'association.

Dans son propos chargé d'émotion, le maire Jean Marc Boyer félicitait le récipiendaire puis il remettait la médaille communale à Denis Enjolvin, le président de l'ACCA qui a été un élu et un acteur privilégié dans la construction des vestiaires du club de football et de la maison des chasseurs.

De nombreux convives sont venus partager cette sympathique manifestation qui unit une association très familiale.

R.P.

Association des Anciens du Football Club

C'est au mois de mai que les membres de l'association des anciens du Football Club de Blanzac, dont le président était jusqu'ici Franck Saniard, se sont retrouvés autour de la bonne table de l'auberge des 3 Vallées à Aubazat, pour un repas convivial. Au menu, la dégustation des grenouilles a satisfait la trentaine de convives heureux de se retrouver dans un cadre particulièrement agréable. Après quelques parties de boules, c'est dans la bonne humeur que tous les participants se sont quittés.

L'assemblée Générale de l'association a eu lieu le 23 Octobre 2014 ; le bureau a été renouvelé et c'est maintenant Alain MENINI qui en assume la présidence, Daniel GALLIEN est Vice Président et Vincent BOULAMOY est trésorier. *R.P.*



Retrouvailles gastronomiques anciens du FCB mai 2014

Le moto club

La météo n'a pas été très favorable aux motards cette année, pourtant la participation du moto-club au salon des deux roues à Lyon en février nous avait mis l'eau à la bouche, mais il a fallu annuler la ballade prévue en Avril à cause de la pluie, cependant le mois d'août plus clément a permis l'organisation d'une ballade autour de Tournon sur Rhône, En juillet les motards se sont aussi mobilisés pour escorter les Italiens. *J.D.*



les motards escortent nos amis les italiens

APE Ecole de Blanzac

A la rentrée scolaire, la dynamique équipe de l'Association des Parents d'Élèves repart pour une nouvelle année riche en événements.

Déjà plusieurs animations ont été organisées dans le village. Le 30 octobre 2014 vous avez sans aucun doute aperçu des petits monstres toquant à vos portes à la recherche de friandises. Les enfants ont aussi eu la joie d'accueillir le père Noël, le samedi 6 décembre 2014, à la salle polyvalente du village.

L'APE a aussi inscrit à son calendrier d'autres animations :

- Vide grenier au cœur du village : 5 avril 2015
 - Soirée Pizza cuite au four banal : 5 juin 2015
- Nous vous rappelons que tous les bénéfices de ces manifestations servent à financer les activités de nos enfants tout au long de l'année scolaire.

L'association remercie les parents qui participent à l'organisation de ces manifestations et les habitants de BLANZAC qui répondent présents. Sans vous notre association ne pourrait pas exister !

E.M.

Le bureau a été réélu lors de l'assemblée générale :
SOULIER Aurélie : Présidente
LIMAGNE Emmanuel : Trésorier
ESPAGNON Sophie : Secrétaire



L'art de chiner sous le soleil 6 avril 2014

Paroisse Saint Jean XXIII aux sources de la Borne

La Paroisse Saint Jean XXIII aux sources de la Borne regroupe les 12 clochers suivants : Saint Paulien, Saint Geneys, Borne, Lissac, Céaux d'Allègre, Vernassal, Allègre, Varennes St Honorat, La chapelle Bertin, Monlet, Bellevue la Montagne et Blanzac. Le 17 juin 2012, Monseigneur Brincard a inauguré officiellement l'ensemble paroissial.

Le Père Daniel SAVELON est le Curé de la Paroisse. Le Père Claude MONTEL l'assiste. Le Père Julien SI-

GAUD a été autorisé à se retirer du ministère paroissial. Monsieur L'Abbé Michel CUBIZOLLES, dans l'ensemble paroissial St Jean du Velay Volcanique est nommé prêtre auxiliaire dans l'ensemble paroissial Saint Jean XXIII.

Le dimanche 27 avril 2014, l'ensemble paroissial s'est rassemblé à la Grande Halle de Saint-Paulien pour une eucharistie solennelle en duplex avec la cérémonie de canonisation

du Pape Jean XXIII, le Saint Patron de la Paroisse. Cette eucharistie a été suivie d'un apéritif, servi par les membres du conseil paroissial, suivi d'un repas très convivial servi par la Fédération des Associations de St Paulien. *F.B.*

Actuellement la messe est célébrée chaque samedi à l'Église de Blanzac à 18 heures et le Dimanche à 11 heures à l'Église de St Paulien.



LA JOURNÉE DES AINÉS



Une partie des convives

Dimanche 23 novembre s'est déroulée la journée des aînés de Blanzac. Elle a débuté par la messe dominicale célébrée par le Père Daniel SVELON. C'était aussi l'occasion de la commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918.

Après un moment convivial lors du vin d'honneur en mairie, les aînés (vingt-cinq) se sont rendus à l'Auberge de Julia pour le déjeuner. L'équipe du C.C.A.S. avait préparé ce rendez-vous, accueillant l'ex-sénateur Jean Boyer et les membres du conseil municipal autour de leur maire Jean-Marc Boyer. C'est avec plaisir que les convives ont pris place autour des tables pour déguster les bons

plats concoctés par le chef. Tous les aînés ont passé un agréable après-midi autour de Juliette et Joannés Fayolle de Rachat et le couple allemand Wicker Heinz, doyens de l'assemblée. Cette rencontre annuelle des blanzacois âgés de 65 ans et plus permet de partager un bon moment d'amitié mais aussi un moment d'échange intergénérationnel avec les élus du village et l'équipe du CCAS.

Une nouvelle équipe compose le C.C.A.S : 4 membres du Conseil Municipal : Marie CHABRIER, Michael GALLIEN, Anthony FAYOLLE et Roger GUYOT aidés de Marie-Thérèse MARIE, Jacqueline DESSARCE, Cécile PETROFF et Emilia BARD, L'équipe du C.C.A.S va également rendre visite début janvier à nos aînés qui n'auront pu, pour diverses raisons, participer à cette journée.

R.P.



14 Blanzac



A la table du sénateur

La commémoration de l'armistice à BLanzac

Blanczac a tenu à commémorer d'une manière solennelle le centenaire de l'Armistice établissant le cessez le feu le 11 novembre 1918, avant le traité de Versailles qui réglait le conflit en janvier 1919. En effet de nombreuses personnalités étaient présentes : les CATM venus de tout le secteur avec leur Président René Vidal et Raymond Gimbert le Président départemental, les porte-drapeaux, le Conseiller Général Jean Boyer, le Major Jean Pierre Autin représentant la gendarmerie, les sapeurs-pompiers avec leur Chef de centre Patrice Trincal.

Le conseil municipal ainsi qu'une nombreuse assistance ont assisté à une belle cérémonie accompagnée par l'harmonie de Rosières. Le dépôt de la gerbe et l'énumération des noms de tous les morts aux combats par le maire Jean-Marc Boyer fut un moment mémoriel important. Les enfants de l'école, encadrés par leur directeur, Jean-Rémy BOMBOY, ont lu le texte de l'UFAC tandis que le pre-

mier magistrat lisait le message du ministre. Les musiciens ont joué la Marseillaise, entonnée par les participants parmi lesquels se trouvaient de nombreux parents d'élèves.

En parallèle une exposition sur la première guerre mondiale se tenait à la bibliothèque de la commune ; cette exposition était enrichie par de nombreux objets prêtés par Patrick RIFFARD maire de Saint-Pal-de Mons. *R.P.*



Le maraîcher David Chalendard, chevalier dans l'ordre du mérite agricole

Samedi 30 août le Ruessien David Chalendard entouré de sa famille et amis a reçu à la salle municipale de Blanczac les insignes de

chevalier dans l'ordre du Mérite agricole. La remise de cette décoration, présidée par le sénateur Jean Boyer en présence de Jean-Marc Boyer, le maire de la commune et Françoise Barlet première adjointe découle d'un reportage dans la presse sur l'activité maraîchère de David Chalendard qui avait attiré l'attention du Préfet.



Le Maire a rappelé l'attachement de David Chalendard à Blanczac habitant du quartier du Moulin et dont les activités professionnelles à Vialeite sur la commune de St Paulien, prennent actuellement racines sur le coteau de Montagut. Le sénateur a évoqué les conceptions de l'agriculture de David qui propose des produits naturels sur les marchés de la région "David veut que la nature fasse son chemin, sans forcer artificiellement le développement des légumes. Tu es un précurseur de ce que l'on appelle aujourd'hui les circuits courts, attachés à la transparence dans la production".

Après avoir reçu la médaille du mérite agricole, le maraîcher Ruessien remerciait son parrain et la municipalité pour l'accueil chaleureux et l'organisation de cette cérémonie. Un bon moment de convivialité prolongeait ce rassemblement familial autour d'un buffet où la plupart des légumes étaient bien présents sous diverses préparations. *R.P.*

Les palmes académiques

Jacqueline DESSARCE a été nommée Chevalier dans l'ordre des palmes académiques elles lui ont été remises par Jean BOYER, Conseiller général le 30 novembre.

Les palmes académiques ont été instituées par Napoléon en 1808 pour honorer les membres de l'Université. Le décret du 4 octobre 1955, signé par le président René Coty, Edgar Faure étant président du Conseil et Jean Berthoin ministre de l'Éducation nationale a institué l'Ordre des Palmes Académiques avec trois grades : Chevalier, Officier et Commandeur. *J.D.*





AMBULANCE
Paul BERNARD
Place des Sabots - 43350 SAINT-PAULIEN
Tél. 04 71 00 48 34

VSL - TAXI - TRANSPORTS

Darsac - 43270 VERNASSAL
Tél. 04 71 57 00 27

43350 BLANZAC
Tél. 04 71 00 48 34

Auberge
La Maison de Julia
son restaurant
ses chambres
Le Bourg - 43350 Blanzac - Tél. 04 71 09 57 88

Électricité
CHANDÈS



Z.A. de Nolhac
43350 Saint-Paulien
Tél. 04 71 02 92 38
Fax 04 71 02 17 88
jccelec@orange.fr

Particulier - Industrie
Agricole - Tertiaire

Courant fort et faible
Dépannage - Éclairage public

GHETTI PIZZA
Les soirs de 18h00 à 21h00
06 50 58 78 10
Mercredi : BLANZAC
Jeudi : ALLEGRE
Vendredi : SIAUGUES STE MARIE
Samedi : JULLIANGES
Dimanche : ST GENEYS PRES ST PAULIEN

9 pizzas achetées,
la 10^e offerte.

Ent. DE OLIVEIRA Frères
CONSTRUCTION
CHARPENTE
BETON ARME
COUVERTURE
Le Bourg • 43350 Blanzac
Tél. : 04 71 09 53 48 • 04 71 02 00 44 • Fax : 04 71 02 87 36
Port. : 06 80 08 74 33 • 06 07 58 59 15

EGEV
Réseaux
Illuminations
Éclairage public
ZI de Chassende
43000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 09 06 63
Fax. 04 71 09 54 73

Contactez votre équipe commerciale
à **SAINT-PAULIEN** : 30 av. du Ruessium
Tél. **09 74 50 31 43** (prix d'un appel local à partir d'un poste fixe)

www.groupama.fr

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles
de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr
69009 Lyon - Entreprise régie par le code
des Assurances - 03/2013



Groupama

Toujours là pour moi.

Gamm vert 
le goût du jardin

43350 SAINT PAULIEN
TÉL. 04 71 00 41 82

S.T.P.P.
ELAY
04 71 04 12 71 • 06 85 10 36 86
06 98 29 34 40
761 Avenue Louis Jonget • Z.A. Taulhac • 43000 Le Puy

BOULANGERIE - PÂTISSERIE
Aux Saveurs d'Antan
37 Avenue Ruessium - 43350 Saint Paulien
Tél. 09 81 26 01 56 - Port. 06 67 74 06 90

"Le St Paulien"
Ouverture du jeudi au dimanche soir
à partir de 17h30
04 71 00 49 90
28, avenue de Ruessium • 43350 Saint Paulien

SARL BABIC
Entreprise de maçonnerie depuis 1981
Agrée Qualibat Éco Artisan
Maçonnerie
Béton armé
Rénovation
Isolation par l'extérieur
Port. 06 72 70 67 77 ou 06 09 91 41 32
Tél. 04 71 00 55 82
29 route de Saugues
43000 Espaly Saint Marcel
Email : sarl-babic@wanadoo.fr